



Infirmier CMP/CATTP - H/F

Référence : SJD-2024-03403

CDI

RHONE (69)

- ✓ Pôle : Hôpital Saint Jean de Dieu
- ✓ Secteur : Pôle psychiatrie adulte G26
- ✓ Service : Poste multi-sites : 0.5 ETP CMP adulte de GIVORS et 0.5 ETP CATTP adulte de GIVORS
- ✓ Localisation : RHONE (69)
- ✓ Type de contrat : CDI
- ✓ Niveau d'études : Bac +3/4
- ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps partiel
- ✓ Niveau d'expérience : Tous niveaux d'expérience
- ✓ Famille de Métier : Soins
- ✓ Métiers : Infirmier
- ✓ Ville : Givors
- ✓ Mobilité : Aucune
- ✓ Date de dernière mise à jour : 05/04/2024

Présentation

Vous souhaitez vous investir dans une Fondation reconnue d'utilité publique ? **La Fondation ARHM** s'engage pour la déstigmatisation de la maladie mentale et du handicap et agit pour l'inclusion dans la Cité.

Rejoignez son pôle sanitaire, le **Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu**, établissement de santé privé d'intérêt collectif, participant aux missions de service public pour les secteurs psychiatriques dans le sud du département du Rhône et dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Le poste est positionné sur le **CMP de Givors et le CATTTP de Givors** Il s'agit de 2 dispositifs ambulatoires qui proposent des prises en charges individuelles et groupales. Les prises en charges sont pluri professionnelles psychiatre, psychologue, infirmiers, assistants sociaux.

Les propositions de soins se font en regard de la clinique du patient. Les infirmiers en CMP sont amenés à conduire des entretiens d'accueil pour en faire retour lors des réunions concernant les premières demandes.

Les IDE de CATTTP travaillent essentiellement dans le cadre de prise en charge groupales. Les médiations proposées sont variées. Certains groupes sont co-animés avec un intervenant extérieur. Le rétablissement est au cœur des prises en charges.

Quelles missions ?

- Réalisation des soins aux patients dans le respect des textes régissant la profession
- Participation active au sein de l'équipe pluridisciplinaire à la mise en œuvre des projets de soins définis par les médecins de l'unité.
- Restitution de tout élément significatif par rapport :
 - aux soins des patients,
 - au fonctionnement institutionnel,

sous forme orale et écrite sur les documents et logiciels en vigueur dans l'établissement.

- Engagement institutionnel (démarche qualité, projet de service, recueil d'activité...).
- Respect des exigences liées à l'exercice professionnel en milieu hospitalier

- Accueil physique et téléphonique des patients
- Suivi de patients au sein du CMP : entretiens infirmiers, médico-infirmiers, et à domicile dans le cadre de VAD
- Injections de NAP et accompagnement des patients dans le suivi et l'observance de leur traitement
- Participation aux prises en charges groupales.
- Participation active aux réunions cliniques, institutionnelles, et supervisions
- Tenue du dossier patient
- Enregistrement de l'activité

Quelle formation / diplôme ?

- Titulaire du diplôme d'infirmier
- Titulaire du permis B obligatoire (voiture de secteur à utiliser en priorité)
- Expérience en service d'entrée de 5 années souhaitée
- Etre autonome en sachant travailler en référence au projet d'unité et du secteur
- Capacité à accueillir et gérer des situations critiques
- Capacité à assurer des prises en charge longues
- Capacité à mener des entretiens infirmiers
- Capacité à s'investir dans des prises en charges groupales.